



RAPPORT ANNUEL 2017  
DU CONSEIL RÉGIONAL  
DU DISTRICT DE NYON

Couverture : route de Saint-Cergue, Nyon (photo © Alexis Voëlin)

## TABLE DES MATIÈRES

---

Socio-économie	2
Tourisme	5
Culture	7
Sport	9
Mobilité	9
Environnement	15
Territoire	17
Communication	18
Monitoring du développement régional	22
Organisation	23
Nouveau fonds affecté DISREN but optionnel	26
Grand Genève	27
Conseil des jeunes	29
SOFREN	29
Télé-Dôle	30
Glossaire	31

## SOCIO-ÉCONOMIE

---

### **Développement économique**

Au cours de l'année 2017, dans le cadre des axes de la stratégie de développement socioéconomique, 6 dossiers d'envergure ont été transmis au Service cantonal de la promotion économique pour demande de financement. Par ailleurs, 50 entreprises ont été soutenues dans leur recherche au cours de l'exercice écoulé, dont 9 éligibles pour l'appui cantonal au développement économique. Dans l'ensemble, le Conseil régional a orienté 6 projets de création, 28 recherches de financements, 9 recherches de locaux, 40 demandes diverses.

### **Produits du terroir**

Le Conseil régional poursuit son accompagnement du projet de la Coopérative d'abattoir régional de Rolle vers une relocalisation à Aubonne. En 2017, le PPA est entré en phase d'approbation par les services cantonaux. Parallèlement, la recherche de financement continue.

L'association pour le projet de Maison des Vins de la Côte a mis en œuvre les étapes d'étude d'avant-projet et de projet. Plusieurs séances ont été organisées avec les milieux de production, les viticulteurs, les

institutions potentiellement partenaires ainsi que les communes. Fin 2017, un mandat pour la recherche de fonds et l'optimisation du plan d'affaires a été lancé. Le Conseil régional contribue à ces étapes par le biais du préavis 12-2017-DISREN, voté favorablement. Après consultation des dossiers d'étapes de documentation, la Confédération a préconisé un rapprochement entre les différents projets de développement régional agricole (PDRA) dont celui du parc régional dénommé « Harmonie d'alpage » et la Maison des vins. Le Service cantonal a également sollicité l'intégration de l'abattoir régional dans cette mise en commun de projets. Complexes, ces recommandations ont fait l'objet de plusieurs séances, destinées à faire aboutir les financements fédéraux.

### **Filière bois régionale**

En 2017 un accent particulier a été mis sur la participation d'entreprises de l'Ouest vaudois aux journées du bois suisse qui ont eu lieu mi-septembre 2017, ainsi que sur la préparation de la deuxième phase du programme.

Résultats des actions de sensibilisation et transfert de connaissances :

- 9 remises de Certificat d'origine bois Suisse (COBS) d'objets,

dont le parquet et les tables de séances et bureaux du Conseil régional

- 4 certifications COBS lors d'inaugurations officielles pour des objets certifiés à des maîtres de l'ouvrage
- 4 entreprises ont été certifiées COBS : une charpenterie, un fabricant de fenêtres, une menuiserie et un bureau d'architectes
- 2 rendez-vous du bois en partenariat avec d'autres régions : partage d'expérience dans la construction en bois (40 participants à chaque édition)
- 3 publiereportages d'un quart de page dans le journal *24 heures* (couverture vaudoise)

Action en partenariat :

- 8 entreprises ont ouvert leurs portes au grand public dans le cadre des Journées du bois suisse – initiative nationale émanant de l'OFEV et d'Industrie du bois suisse – dont trois dans le district de Nyon (Centre forestier de la Colline, Scierie et caisserie de la Rippe, Schaller & Fils SA).
- Poursuite de la collaboration au sein du projet « consommation locale dans l'Arc lémanique » dirigé par l'Association suisse pour le développement de l'agriculture et

de l'espace rural (AGRIDEA) dans le cadre du programme national PHR Economie (Programme pilote Territoire d'action Economie)

Zones d'activité :

- Développement d'un pôle bois : à la suite de l'étude de marché, la collaboration s'est poursuivie sur le foncier. Lorsque les accords avec les propriétaires seront finalisés, la prochaine étape consistera en une étude préliminaire en vue d'obtenir l'accord des services de l'Etat pour le choix du site.
- Le foncier étant un élément crucial pour les activités de la filière bois, un plan d'action doit être mis en place sur la base de l'étude réalisée en 2016 et finalisée en 2017.

Pour le programme de valorisation du bois régional, 2017 représente également une année charnière. La réussite de la phase pilote du programme a permis de mettre en place à une deuxième phase consolidée. De nouveaux partenaires ont rejoint le programme qui rassemble actuellement quatre associations régionales et quatre organisations professionnelles. Les activités évoluent également. Alors que les activités d'information et celles sur les conditions cadre (en particulier la

question foncière) sont maintenues et renforcées, un nouvel axe de travail orienté vers des conseils spécialisés aux entreprises de la filière bois est développé et déployé en concertation avec le SPECo.

Une nouvelle convention de partenariat a été signée en septembre 2017. Le Conseil régional du district de Nyon poursuit sa contribution en qualité d'organisation hébergeant le programme.

[+] Rapport d'activités de la Promotion de la filière bois régionale disponible sur : bois-durable.ch > Actualités

### **Appui scolaire aux apprentis (AppApp)**

En 2017, 69 apprentis ont bénéficié d'un soutien scolaire. Cela représente 10 groupes pour 6 branches scolaires (mathématiques, électricité, allemand, économie, français et anglais). Les demandes sont en augmentation et la mesure rencontre un vrai succès dans la région.

### **Prix à l'innovation**

Pour sa troisième édition, 8 organisations ont déposé leur dossier à fin 2016. Le prix de CHF 50'000 a été attribué à l'entreprise Marquise Technologies, basée à Gland. Le pro-

jet récompensé s'intitule « Vortex », une plateforme web qui permettra de transformer un contenu media et de le livrer ensuite de manière dématérialisée pour les sociétés télévisuelles et cinématographiques notamment. L'architecture de la plateforme est déployée sous forme de service Cloud. Le prix a été remis lors du Forum économique de La Côte (FELC), le 21 mars 2017 à Rolle.

[+] [marquise-tech.com](http://marquise-tech.com)

### **Partenariat mobilité avec les entreprises**

Le Conseil régional a poursuivi son accompagnement des plans de mobilité interentreprises de Terre Bonne et de la Vuarpillière dans lesquels le Guichet Mobile offre une solution de conseils mobilité à l'attention des actifs.

### **Guichet Mobile**

Le Guichet Mobile correspond à un point d'information physique et virtuel proposant un panel de prestations et de services à l'attention des collaborateurs des entreprises d'un même site. Il a été lancé en 2016 en partenariat avec l'association Pro-Jet au sein du Business Park Terre Bonne pour une phase-pilote d'une année. Le vote favorable du préavis 13-2017 a permis la mise en œuvre qui s'est

concrétisée en 2017 avec le renforcement des actions et des contacts avec les entreprises du Business Park. Des séances individuelles ont eu lieu avec les 8 plus grandes entreprises du site qui s'engagent à augmenter le report modal et à participer à la mise en place de mesures en faveur d'une mobilité durable dans le cadre du programme du Guichet Mobile. En 2017, Guichet Mobile à Terre Bonne a organisé 7 animations avec plus de 100 visites au stand et près de 60 participants aux défis mobilité. Environ 900 visites de la plateforme web ont été enregistrées et près de 500 supports d'information distribués.

Dans le cadre du déploiement des plans de mobilité interentreprises à l'échelle régionale, une stratégie interentreprises a été élaborée. Sa mise en œuvre est prévue pour 2018-2022 et se fera par étapes en fonction des potentiels identifiés en termes d'emplois et d'accessibilité des zones.

## TOURISME

---

La stratégie régionale de développement touristique du Conseil régional s'est poursuivie au cours de l'année 2017 autour des deux positionnements thématiques : nature et culture.

### **Tourisme de nature**

L'exercice écoulé a permis la signature de la convention pour le programme de développement touristique de nature. Elle engage pour cinq années douze communes, le Conseil régional, la société Télé-Dôle SA, le Parc naturel régional du Jura vaudois et l'office régional du tourisme afin de structurer le développement du tourisme de nature. Les enjeux sont de développer un projet pilote et de renforcer des liaisons entre le Jura et le lac, entre l'Est et l'Ouest du Jura vaudois, tenant compte des différents cols du Parc (comme le Marchairuz) ainsi que du périmètre frontalier. Ce programme quinquennal est mis en œuvre par l'instauration d'une organisation de projets. Un poste de chargé de projet tourisme de nature en assure la coordination. Un comité de pilotage et un comité de projet veillent à la mise en œuvre du plan d'actions.

Le tourisme de nature se construit autour de deux axes majeurs qui sont les sports de nature et la sensibilisation à l'environnement. Il permet au Conseil régional d'accompagner un certain nombre de projets structurants dans leur processus de régionalisation et de recherche de financement. En 2017, plusieurs projets ont fait l'objet de l'appui régional et des conseils ont

été apportés à différents porteurs de projets actifs dans l'hébergement et des parcours VTT, entre autres.

Voté favorablement, le préavis 25-2017-DISREN a permis d'engager la première étape d'un pôle de tourisme de nature à la Givrine avec la réalisation de deux passages sous la route cantonale RC 19 BP et le comblement du vallon (en vue de la réalisation d'un parking permanent et temporaire). En parallèle, la réflexion a été initiée pour l'élaboration d'un concept et d'un plan d'affaires pour le futur pôle d'accueil touristique.

Le Conseil régional poursuit son soutien au projet d'extension du Musée du Léman, qui entre dans la phase d'étude de projet. Le préavis 26-2017-DISREN a permis d'apporter un soutien concret au développement du projet. De même, le Conseil régional appuie et conseille la Fondation du Bois de Chênes, dont le projet de rénovation contribuera notamment à favoriser la sensibilisation des publics à l'écosystème régional en partenariat avec le Parc naturel régional.

### **Tourisme culturel**

La réalisation d'un mandat mené de juillet 2016 à février 2017 sur les retombées économiques des institu-

tions culturelles de la région a permis de générer un rapport et mieux appréhender leur impact sur l'image et l'activité économique régionales. Cette dernière a également permis de vérifier l'effet de levier de la politique culturelle. L'échantillon étudié représente ainsi annuellement quelque CHF 7 millions d'impact économique (sans Paléo), avec près de 6000 nuitées pour le district de Nyon.

**[+]** Rapport sur les retombées économiques des institutions culturelles de la région disponible sur : [regionyon.ch](http://regionyon.ch) > Documentation et presse > Documents de référence > Tourisme

La finalisation d'un autre mandat relatif à la période des Lumières et leur tournant (env. 1700-1815) a pour sa part fait apparaître un important potentiel de valorisation et de développement touristique. Il demande à être poursuivi par un travail de définition des conditions de sa valorisation auprès du grand public. A ce sujet, 326 objets répartis dans 21 communes du district ont été inventoriés, ce qui rend compte de la représentativité de cette période dans le territoire. Le patrimoine architectural lié à cette période est considérable et contient des objets d'importance nationale.

## **Fonds régional d'équipement touristique (FRET)**

La commission tourisme a étudié 5 dossiers de demandes de financement par le Fonds régional d'équipement touristique (FRET), qui ont été évalués favorablement, puis validés par le CoDir. Dans le but de dynamiser l'usage du FRET, le CoDir a proposé une clé de répartition qui permet d'inciter le développement de projets structurants dans les domaines du tourisme culturel et de nature.

## **CULTURE**

---

### **Création et vie culturelle**

En 2017, la convention de subventionnement liant le Conseil régional, la Ville de Rolle et le Casino Théâtre de Rolle a été reconduite pour une période de quatre ans. Quadripartite, elle intègre désormais l'Etat de Vaud.

Le Prix artistique Régionyon a été remis à Léonore Baud, artiste plasticienne ayant grandi entre Tannay et Prangins, lors d'une cérémonie qui a eu lieu au Théâtre de Grand-Champ à Gland. Le même soir, le Mérite artistique Régionyon a été remis à Marc Ridet, directeur de la Fondation pour la chanson et les musiques actuelles, à Nyon, pour sa contribution à la valorisation de la musique romande.

Le Conseil régional fait appel à des artistes en lien avec la région pour animer la vitrine de son siège, à Nyon. Ils ont été invités à réfléchir sur une thématique traitée par l'institution et à proposer une installation valorisant le dossier choisi. Ainsi, en 2017, la photographe Delphine Schacher a travaillé sur la filière bois et le photographe Mario Del Curto sur la mobilité.

### **Projets innovants et structurants**

Par l'intermédiaire du Conseil régional du district de Nyon, le far° a obtenu un soutien du Canton pour les travaux de transformation de la Salle des expositions de Nyon, où le festival disposera d'un espace de travail permanent pour des temps de recherche et de création, ainsi que pour des actions de sensibilisations auprès du public. Ce soutien vise à permettre le repositionnement du far° sur la scène suisse et de développer les synergies touristiques.

Une réflexion a été entamée en 2017 pour mettre en place les conditions adéquates de soutien au nouveau projet d'Usine à Gaz, qui prendra place à la suite de l'agrandissement de l'actuel bâtiment. Il s'agira d'accompagner l'institution durant cette phase transitoire.

## **Soutiens et partenariats dans le domaine de la culture**

32 demandes de soutiens ponctuels ont été reçues, 21 projets ont été soutenus. 12 demandes de soutiens réguliers ont été accordées et 4 conventions sont en cours.

Aides ponctuelles : CHF 69'000

- Troupe de Serreaux-Dessus, *Le ravisement d'Adèle*
- Association Fête de la Musique, *Création musicale*
- Alice Roosevelt, *Production EP et tournée*
- Association Tokyo Moon, *Itinéraires entrecoupés*
- Cercle des Amis du Château de Coppet, *Programme du bicentenaire*
- Mei Fa Tan, *Video Music Contest*
- Chœur Amarylhis, *Concerts*
- Association Activités Jeunesse Nyon, *Le Grand Soir*
- Zoé Cadotsch, *Dîners anecdotiques*
- Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, *Soirée du vingtième anniversaire*
- Compagnie Hors-Sol, *L'Amour absolument*
- Association Jazz au Peuple, *Deuxième édition du festival Jazz au Peuple*
- Association la Mêlée, *La Criée*

- Cie Intox, *Scène ouverte*
- Le Chœur de L'Usine à Gaz, *Les uns contre les autres*
- Association Rire avec Hergé, *Les rencontres Hergé 2017*
- Collectif Hapax 21, *Osmose*
- Editions de l'Aire, publication du livre *Magadan* de Kim Hoang
- Compagnie Katapult, *Lettre à mon utérus*
- Papageno Corp, *Les Villes Invisibles*
- Collectif de la Dernière Tangente, *La Disloquée*

Aides régulières : CHF 65'000

- Parenthèse culturelle
- Fondation CMA
- Jval Openair
- Festival Variations Musicales de Tannay
- Les Hivernales
- La Côte flûte festival Edition intermezzo
- Biennale de céramique, Saint-Cergue
- Festival Nyon's on Fire
- Festival les Intimes et Concert de la Pleine Lune
- Fondation Othenin d'Haussonville, Bicentenaire
- Editions Ripopée
- Association Focale

Conventions : CHF 240'000

- Visions du réel
- Festival des arts vivants far°
- Usine à Gaz
- Casino Théâtre de Rolle

## SPORT

---

En 2017, 14 demandes de soutiens ponctuels ont été reçues. Au final, le Conseil régional a soutenu 7 manifestations sportives d'intérêt régional, 1 club sportif de niche et 3 jeunes sportifs d'élite (liste ci-après).

Le Conseil régional a également soutenu des manifestations d'envergure : le Triathlon de Nyon et le Tour de Romandie 2018, durant lequel un départ est prévu à Mont-sur-Rolle.

La Commission régionale des sports, constituée la fois d'élus de l'ensemble du district et d'acteurs issus des milieux sportifs (en particulier des sports de nature), s'est réunie deux fois dans l'année pour évaluer ces projets.

### **Soutiens accordés**

Soutien aux clubs et associations : CHF 3800

- Société hippique vaudoise du Lys

Soutien aux manifestations sportives : CHF 24'000

- Tour du Pays de Vaud
- Triathlon de Nyon
- Romande Energie Run
- Cyclo-cross de Nyon
- Tour de Romandie à Mont-sur-Rolle
- VélôPôDôle

Soutien aux sportifs d'élite : CHF 10'500

- Yannick Taffé, tennis de table
- Anna Maria Violon, ski alpin
- Sophie Wolfsberg et Lara Solazzo, twirling

## MOBILITÉ

---

### **Réorganisation des transports publics**

En 2017 la fréquentation des transports publics du district de Nyon (bus régionaux et urbains, train NStCM et bateaux CGN) a connu une nouvelle hausse, de 3.1% par rapport à l'année 2016. Cinq ans après la mise en œuvre du Programme régional de réorganisation des transports publics (Programme TP) et de ses nombreuses mesures d'aménagement et d'amélioration des offres, on observe plus de 33.8% de progression entre 2012 et 2017 dans la fréquentation des lignes urbaines, régionales, de la CGN et du NStCM.

Comme chaque année, les 51 communes partenaires du Programme TP du Conseil régional du district de Nyon organisées en bassins versants ont été consultées pour le bilan de l'horaire 2016 et la préparation de la période horaire 2018-2019. Les transporteurs TPN et CarPostal, le Conseil des jeunes du district de Nyon et l'Etat de Vaud ont également participé à cette démarche. À la suite, le Canton a intégré dans le système de financement (Transport régional voyageurs, TRV) deux paires de courses, dont une est issue des expérimentations du Fonds TP du Conseil régional.

L'étude du développement de l'offre transfrontalière entre le Pays de Gex (France) et la région de Nyon s'est poursuivie, ainsi que le lancement d'une étude pour la desserte du Centre Manor Chavannes et la préparation de la mise en œuvre des nouveaux tracés avec les communes de La Rippe (pour la desserte de Tranchepied) et de Gilly (pour relier le nouveau collège), ainsi que la modernisation d'un carrefour à feux à Rolle (préavis 10-2017 Contribution de CHF 169'500 du Fonds régional TP affecté pour l'aménagement de l'arrêt de bus Gilly-Condémines et l'adaptation d'un carrefour à feux à la Route des Quatre-Communes à Rolle pour la priorisation des bus).

Au chapitre des aménagements, le Conseil régional du district de Nyon a poursuivi l'étude pour une amélioration à court et moyen terme des conditions de franchissement des transports publics à la jonction de Gland (mesure Grand Genève). Il a accompagné les travaux et la mise en service des aménagements facilitant la progression des bus à la jonction de Coppet et au giratoire de la Bichette à Vich, ainsi que la création des arrêts de bus à Saint-George (Côte Malherbe), à Gilly (Les Condémines) et de seuils à Chavannes-de-Bogis. A Rolle, les travaux de la jonction autoroutière (mesure Grand Genève pour le volet progression des bus), pilotés par l'Office fédéral des routes (OFROU), sont en cours de procédure à la Confédération. Le calendrier a pris du retard en raison du lien avec la procédure du plan de quartier Schenk gare Nord (voir « Gares régionales »).

Le rapport intermédiaire TP 2016 a été transmis à tous les partenaires en mai 2017. La mise en œuvre du programme est prévue jusqu'en 2019. Le Conseil régional du district de Nyon a déjà engagé une réflexion sur l'avenir des transports publics intégrés dans une vision d'ensemble multimodale de la mobilité du district.

## COORDINATION AVEC LES LIGNES URBAINES

Le Conseil régional a effectué le suivi et l'analyse de la mise en œuvre du nouveau tracé en ville de Nyon de la ligne TPN 10.815 Nyon-Gingins et a participé aux réflexions d'optimisation du réseau urbain Nyon-Prangins.

## LIGNE TOURISTIQUE

L'année 2017 a connu une amélioration de l'offre, avec le renforcement de la ligne touristique Le Brassus-Marchairuz-Gimel-Allaman depuis le mois de mai.

## OFFRE NOCTURNE

L'étude pour le renforcement de l'offre de transports publics nocturnes dans le district de Nyon et le bassin versant d'Allaman a été finalisée. Deux ateliers ont été organisés avec les communes et les partenaires, une consultation des communes a été menée sur la base du rapport d'étude et des discussions ont eu lieu avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) de l'Etat de Vaud pour préciser les conditions et le calendrier de mise en œuvre de la future offre.

## GOUVERNANCE

Un questionnaire a été transmis par le Conseil régional aux régions vaudoises entre les mois de mars et mai,

suivi d'une rencontre le 13 juin 2017, dont est issu un groupe de travail mobilité qui a identifié plusieurs enjeux à discuter avec la DGMR concernant le rôle des régions dans les thèmes : réseau cyclable, interfaces, plans de mobilité d'entreprises.

## INNOVATION

La navette innovante Cristal a été présentée en septembre à Rolle. Il s'agit d'un partenariat entre la Commune et CarPostal. Le Conseil régional accompagne et soutient la commune dans sa démarche.

## Requalifications d'axes routiers

Après les communes de Tannay et de Founex en 2016, le Conseil communal de Coppet a accepté les crédits de réalisation de la RC1 Mies-Founex en janvier 2017 (mesure Grand Genève). Un référendum a ensuite été rejeté en votation populaire au mois de juin. Parallèlement, Mies a validé son crédit. En automne, le Grand Conseil vaudois a accepté le crédit cantonal (Exposé des motifs et projets de décrets EMPD no 355) et le Conseil intercommunal a adopté le préavis 23-2017-DISREN RC1 Mies-Founex, bouclant ainsi le cofinancement du projet. Le début des travaux est prévu pour mars 2018, après signature d'une convention avec

la Confédération pour leur cofinancement. Le groupe de suivi s'est réuni et a été appuyé par le Conseil régional pour préparer la communication aux habitants.

Après avoir étudié un concept de réaménagement de la RC1 2<sup>e</sup> étape de Founex à Perroy en 2016 (mesure Grand Genève), des scénarios de mise en œuvre par étapes ont été discutés avec les communes et la DGMR en 2017, sous la coordination du Conseil régional. La démarche s'agence avec le projet de construction d'une nouvelle STEP régionale. Après réception des déterminations de chaque partenaire, un scénario pourra être arrêté en 2018 afin d'engager les avant-projets sur les tronçons prioritaires. Le Conseil régional participe au groupe de suivi pour la traversée du bourg de Coppet (pilote par la commune).

Le Conseil régional participe au groupe de suivi du projet général de l'Office fédéral des routes (OFROU) pour l'élimination du goulet d'étranglement autoroutier le Vengeron-Coppet-Nyon sur l'A1. A la suite d'une présentation d'aménagement à long terme pour les jonctions de Coppet et de Nyon, le Conseil régional, les communes et la DGMR ont communiqué leur position à l'OFROU au printemps 2017.

Dans ce dossier, le Conseil régional a assuré le lien entre les communes et l'OFROU.

Le Conseil régional est associé au groupe de suivi « Jonction A1 Nyon 2020 » piloté par l'OFROU, afin d'améliorer la jonction de Nyon pour offrir de meilleures conditions de sécurité et de fluidité, à coûts et emprises minimaux, d'ici son réaménagement complet dans le cadre du programme national d'élimination des goulets d'étranglement. Le Conseil régional s'assure de la bonne information des communes sur ces projets structurants et de la coordination avec les projets de la Route Blanche côté Jura et côté lac.

### **Stationnement parking-relais (P+R)**

Le CoDir a validé des axes de travail pour la mise en œuvre du concept régional de stationnement P+R adopté en 2014. Les axes prioritaires sont : gares CFF principales, couloir transfrontalier du NStCM, couloir transfrontalier Divonne-Nyon. Avec le déficit de 1000 places P+R dans le district, chaque commune doit contribuer à sa mesure pour arriver à un résultat bénéfique pour la région.

Le projet de P+R de l'Asse est à l'étude. Depuis l'adoption de la nouvelle LAT,

de nouvelles conditions doivent être assurées, notamment des compensations en cas d'empiètement sur les zones agricoles. Le cahier des charges est complété en accord avec les communes du NStCM, qui ont aussi réactivé la réflexion d'ensemble, soit la feuille de route P+R de l'axe du chemin de fer.

Des discussions ont eu lieu avec la Commune d'Arzier et le NStCM pour l'aménagement futur de la gare d'Arzier. L'enjeu est que les différents besoins et modes de transport puissent s'articuler harmonieusement dans un projet. Une étude intégrant l'ensemble de ces enjeux est envisagée.

### **Groupe de travail mobilité Asse-et-Boiron**

Afin de répondre aux besoins des communes d'Asse-et-Boiron, le Conseil régional a proposé un groupe de travail mobilité avec les thèmes suivants : transports publics, réseau cyclable et stationnement. Les 9 communes ont participé à deux séances. Trois sous-groupes de travail ont été mis en place à l'issue des réunions : itinéraire cyclable Crassier-Eysins, itinéraire modes doux touristique et de loisirs en Asse-et-Boiron, diagnostic du stationnement pour évaluer l'opportunité de mutualiser certains par-

kings communaux pour des usages P+R. Le Conseil régional coordonne les démarches et assure le suivi technique. Il a la mission de proposer des cahiers des charges et cadres de travail pour ces démarches.

## **Mobilité douce**

### **RÉSEAU CYCLABLE RÉGIONAL**

Le potentiel de développement du réseau cyclable régional s'étend sur 315 km d'itinéraires, dont seulement 12% sont aménagés à ce jour. Les résultats de l'étude du réseau cyclable régional ont été communiqués aux communes et aux partenaires. 80% des communes soutiennent la deuxième étape du projet relative à la mise en œuvre par secteurs géographiques, à l'exemple du secteur Asse-et-Boiron. Neuf mesures de mobilité douce du réseau cyclable régional ont été inscrites dans le projet d'agglomération Grand Genève de 3<sup>e</sup> génération.

### **NYON-GLAND**

Les conditions cadre d'organisation de projet et de mise en œuvre de la passerelle Nyon-Prangins ont été convenues avec les deux communes concernées. Le projet est engagé pour cet itinéraire et est complété par la mesure Prangins-Gland, pour laquelle le Conseil régional a élaboré un cahier des charges

validé par les deux municipalités et le CoDir, pour engager l'étude en 2018 (mesure Grand Genève pour la totalité du tronçon Nyon-Gland).

#### ACCÈS AUX VÉLOSTATIONS

Le CoDir a validé la contribution du Conseil régional à l'étude nationale sur l'harmonisation des systèmes d'accès aux vélostations (parkings vélo à accès sécurisé). Dans la perspective du développement de vélostations dans la région, cette étude aidera les maîtres de l'ouvrage (les communes) qui souhaiteraient installer ce type d'équipement.

#### Gares régionales

La gare de Gland a achevé sa rénovation avec d'importants travaux sur les quais et le nouveau passage inférieur dédié à la mobilité douce et inauguré en automne 2017. Cette mesure d'agglomération a été cofinancée par le Conseil régional du district de Nyon et la Confédération.

L'étude de faisabilité pour un nouveau passage inférieur en gare de Coppet avec accès aux quais est terminée. Elle a été élaborée en collaboration avec le Conseil régional (mesure Grand Genève) et la Commune. Les CFF prévoient de débiter l'avant-projet en 2018. Avec l'appui du Conseil

régional et du Canton, la Commune prépare une étude pour définir les étapes d'aménagement de la plateforme gare (transports publics, P+R, mobilité douce, accès train, dépose minute, etc.) à court, moyen et long terme.

A Rolle, le référendum contre le plan de quartier Schenk gare Nord a été rejeté par la population rolloise le 24 septembre. Cela permet de reprendre le travail en partenariat avec la Commune et la DGMR pour élaborer un concept directeur d'aménagement par étapes de la plateforme gare (mesure Grand Genève). La fin du mandat est prévue pour 2018.

#### Réseau de vélos en libre-service (VLS) de La Côte

Après un premier recours sur l'appel d'offres pour l'exploitation d'un réseau de vélos en libre-service dans le district de Nyon en 2016, le comité d'évaluation a pu étudier les deux offres reçues et a adjugé le mandat à l'entreprise PubliBike. Un deuxième recours a été déposé contre cette décision et a été traité comme non recevable par la Cour de droit administratif et public du Canton de Vaud en décembre 2017. Le travail pour la mise en œuvre du nouveau réseau a pu être engagé dès la fin de l'année.

## **Marchandises**

A la suite du vote du préavis 04-2016 par le Conseil intercommunal et l'élaboration d'un cahier des charges, le Conseil régional a démarré en septembre l'étude des filières du transport des marchandises dans la région yonnaise. La première phase a permis de rencontrer plusieurs acteurs logistiques de la région afin d'établir un diagnostic et d'identifier les enjeux et potentiels de transfert du transport des marchandises de la route sur le rail. En 2018, la deuxième phase établira des propositions pour une stratégie régionale du transport des marchandises et l'optimisation des plateformes rail-route existantes, notamment pour la plateforme Eysins-RDU. Le préavis 04-2016 avait permis de contribuer financièrement au maintien, dans l'urgence, de la substance de l'installation ferroviaire. Il s'agit désormais de poser les bases d'une vision à long terme.

## **ENVIRONNEMENT**

---

### **Contrats corridors**

Des actions de sensibilisation ont été organisées dans le district en 2017 au sujet des contrats corridors Vesancy-Versois (2014-2019) et Lac Pied du Jura (2016-2021). Dans le cadre du premier d'entre eux, une journée sur la thématique de la pollution lumi-

neuse et de ses impacts sur la santé et la faune a eu lieu le 31 mars, avec une soixantaine de participants.

La mise en place d'une nouvelle animation sur la thématique des abeilles et des corridors biologiques pour les scolaires par le Parc Jura vaudois a été soutenue par le Contrat corridor Lac Pied du Jura. En 2017, 260 personnes (dont 240 élèves du district), ont participé à ces sorties au Bois de Chênes.

En mai, une journée a été destinée aux techniciens communaux au sujet de la gestion différenciée (11 communes ont participé).

Pour ce qui est de la mise en œuvre des mesures du contrat Lac Pied du Jura, 8 études et travaux ont été engagés en 2017. Le Conseil régional est maître d'ouvrage pour l'une d'entre elle : l'inventaire des fruitiers à haute-tige.

### **Réseaux Ordonnance sur la qualité écologique (OQE)**

La qualité biologique des périmètres agricoles du district doit se renforcer sur le long terme. Les résultats unanimement salués de la 1<sup>ère</sup> phase de mise en œuvre des réseaux ECO Terre Sainte et Frontière encouragent à poursuivre les efforts.

Grâce aux agriculteurs de ces réseaux, le périmètre renforce son capital biodiversité. Pour Frontière, ce n'est pas moins de 200 ha de milieux naturels restaurés : prairies fleur de foin, pâturages, haies, etc. Les quelque 1000 arbres plantés représentent près de 10 km d'alignements (pommiers, poiriers, cerisiers, châtaigniers, mûriers, néfliers, tilleuls, chênes, etc.) Le réseau ECO Terre Sainte, avec son Plan de développement régional agricole, poursuit la démarche engagée depuis 2008, avec notamment 113 ha de milieux naturels et près de 7500 buissons. Aujourd'hui, 40 classes ont déjà bénéficié de chantiers participatifs avec les agriculteurs.

[+] Bilans disponibles sur : [regionyon.ch](http://regionyon.ch) > Domaines d'activité > Environnement

Deux préavis soutiennent une nouvelle phase de 5 ans pour ces réseaux agro-écologiques : 19-2017-DISREN (financement de la mise en œuvre de la 2<sup>e</sup> phase du réseau ECO Terre Sainte) et 20-2017-DISREN (financement de la mise en œuvre de la 2<sup>e</sup> phase du réseau Frontière).

## Energie

Au cours de l'année 2017, le Conseil régional a activement participé à l'or-

ganisation des 19<sup>èmes</sup> Assises européennes de la transition énergétique (événement ayant lieu du 30 janvier au 1<sup>er</sup> février 2018), dans le cadre du Grand Genève, en coordination avec le Service de l'énergie de l'Etat de Vaud.

[+] Voir aussi rubrique « Grand Genève »

## Régionalisation de l'épuration

Un projet de régionalisation de l'épuration a démarré à l'initiative des communes, visant à créer une station d'épuration des eaux usées (STEP) régionale, couvrant sur 30 ans les besoins d'un bassin de population de 110'000 habitants. Dès 2015, le Conseil régional a été mandaté par les partenaires du projet (AEB, APEC, Prangins, Nyon, Chésereux, Gingins) pour coordonner les démarches. Les études engagées ont précisé les coûts d'investissement et d'exploitation (avant-projet sommaire) pour l'option de régionalisation à une seule STEP.

Un rapport exécutif a été produit et diffusé au sein des partenaires. Il démontre que le projet régional présente un avantage environnemental et financier pour tous les habitants concernés. En décembre 2017, le Conseil communal de Nyon a validé le rapport de la

Municipalité permettant d'engager la suite des démarches, qui sont notamment le cadre de la gouvernance et les dossiers d'aménagement du territoire.

## TERRITOIRE

---

### **Planification**

La révision du Plan directeur cantonal (PDCn) et de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) ont pour conséquence une évolution des instruments de planification, dont la géométrie doit encore être précisée.

Les régions et les agglomérations ont été conviées à des ateliers de discussion sur la mise en place d'un système de gestion des zones industrielles et artisanales (ZIZA) existantes et futures. Le travail s'est poursuivi en 2017 et les associations de communes ont été sollicitées. Une présentation définitive de la stratégie ZIZA est prévue au printemps 2018.

Le diagnostic « Nyon-Gland, 1<sup>ère</sup> phase de la coordination de l'agglomération régionale » est terminé. Les élus ont confirmé la nécessité de poursuivre la réflexion pour le secteur Gland-Vich. En 2017, un cadrage autour de plusieurs questions a été fait, soit : scénarii de développement du secteur Gland-Ouest par étapes (en tenant

compte des enjeux économiques et environnementaux), accessibilité via les modes doux et transports publics à l'ensemble du secteur, modération de la circulation à Vich. Un cahier des charges est en cours de rédaction.

Le Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise (SDAN) poursuit son travail autour de la coordination des projets d'importance : RDU, RC1 et mesures d'agglomération. Quatre séances ont été tenues en 2017.

### **Zones artisanales**

Le Conseil régional coordonne, avec les groupes de communes concernées, les trois projets régionaux de Vernay, Serine et Mondre (près de la halte du NStCM à L'Asse, avec en première étape la mise à disposition de 50 places de P+R), ainsi qu'un projet d'intérêt cantonal, le pôle bois.

### **Route de distribution urbaine (RDU)**

La concrétisation d'un projet intercommunal comme celui de la route de distribution urbaine (RDU) nécessite de traiter et de conduire, de manière simultanée et coordonnée, les aspects d'urbanisation, de mobilité, foncier et de financement. Les suivantes actions déterminantes sont en cours.

La « RDU 2<sup>e</sup> étape Nyon-Prangins / Saint-Cergue-Mûrettes » représente le tronçon routier à créer de toutes pièces. Pour ce faire, une étude de faisabilité routière est engagée en 2014-2017 et porte sur l'intégration de la RDU dans son territoire afin de vérifier le fonctionnement du système et l'organisation des circulations, le tracé et les types d'ouvrages requis, et les premières estimations financières.

A la suite des études-test d'urbanisme sur le périmètre « RDU Prangins (Etraz nord)-Nyon (En Oulteret) », des réajustements nécessaires ont été effectués en 2017. L'étude finalisée a fait l'objet d'une consultation auprès des services cantonaux ainsi que d'une présentation technique auprès d'associations d'intérêts publics (ATE, TCS, Pro Vélo, Pro Natura, etc.) Approuvé en 2010, le tracé de la voie a été reconfirmé en 2017 par les communes membres du groupe de pilotage de la RDU : Eysins et Prangins (validations fin 2017), ainsi que Nyon (validation reportée à début 2018). Sur la base de cette étude, l'objectif prioritaire est de convenir d'un accord entre les partenaires (Nyon, Prangins, Conseil régional, DGMR) concernant les modalités de financement et d'organisation nécessaires à la poursuite du processus. Par ailleurs, le projet doit

s'insérer dans une approche territoriale élargie, l'enjeu à venir portant sur une vision d'ensemble de mobilités multimodale, d'Eysins à Gland-Vich.

Au niveau organisationnel, le Conseil régional délègue auprès du groupe de pilotage de la RDU son représentant politique chargé du développement du territoire. Le chargé de projet a coordonné les travaux du groupe de pilotage de la RDU (6 séances plénières en 2017), notamment en lien avec le Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise (SDAN). Enfin, il a coordonné ou participé à des groupes techniques liés au contexte de la RDU.

## **Consultations**

La Loi sur l'aménagement du territoire du Canton de Vaud (LATC) et la 4<sup>e</sup> adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn) ont été mis en consultation en 2016. Le Conseil régional a pris position par rapport à ces deux objets. Les avis ont été aussi transmis aux communes.

## **COMMUNICATION**

---

### **Stratégie de communication**

Une analyse globale de la communication du Conseil régional du district de Nyon a été réalisée par une agence vaudoise spécialisée. Elle a mis en

évidence plusieurs points d'amélioration. Fin 2017, un poste de délégué à la communication a été ouvert et pourvu, afin de définir et mettre en place une nouvelle stratégie dès 2018.

Le Conseil intercommunal a approuvé le préavis 28-2017 permettant d'amorcer déjà la refonte du site internet et de l'identité visuelle, outils indispensables de la communication. Le débat qui s'est déroulé à ce sujet le 7 décembre a mis en évidence qu'aucune des deux appellations cohabitant actuellement (« Régionyon » et « Conseil régional du district de Nyon ») ne convenaient.

## Presse

Le Conseil régional a diffusé 21 communiqués de presse en 2017 :

- 7 décembre 2017. Rejet du recours contre les vélos en libre-service
- 29 novembre 2017. Conseil intercommunal du 7 décembre 2017
- 17 novembre 2017. La politique d'investissement solidaire se concrétise
- 2 novembre 2017. Les collectivités publiques soutiennent le Casino Théâtre de Rolle
- 19 septembre 2017. Conseil Intercommunal du 21 septembre 2017
- 29 juillet 2017. Françoise Tecon-Hebeisen quitte le Comité de direction
- 22 juin 2017. 5<sup>ème</sup> édition du prix à l'innovation
- 7 juin 2017. La biodiversité fédère les communes du Conseil régional
- 19 mai 2017. De jeunes virtuoses américains invités à se produire dans la région avec des élèves du conservatoire
- 17 mai 2017. En transports publics à la Fête de la Nature
- 9 mai 2017. Présentation du projet du Bois de Chênes
- 1<sup>er</sup> mai 2017. Une convention pour stimuler le tourisme de nature
- 25 avril 2017. Le Conseil régional et la Ville de Nyon partenaires de la démarche Géofab du Grand Genève
- 11 avril 2017. Contrat corridors Vesancy-Versoix, bilan à mi-parcours
- 10 avril 2017. L'effet de levier des politiques culturelles
- 30 mars 2017. Une volonté commune d'agir pour la région : Programme de législature 2016-2021
- 22 mars 2017. CI du 30 mars 2017, une implication plus forte de l'organe délibérant
- 21 mars 2017. Le prix à l'innovation remis dans le cadre du Felc
- 6 février 2017. Vélos en libre-service La Côte : le choix se porte

- sur Publibike
- 6 février 2017. La Givrine : Une première étape pour améliorer l'offre de tourisme de nature
- 16 janvier 2017. Les comités des deux associations ARCAM et Régionyon se rencontrent pour développer des liens

### **Publications**

Le Conseil régional a produit plusieurs publications en 2017, dont les principales sont :

- Rapport annuel 2016
- Programme de législature 2016-2021
- Plan des réseaux 2018 (zcard)
- Supports en lien avec l'offre de transports publics (flyer, tous-ménages)
- Kit d'information mobilité
- Flyer travaux routiers RC1
- Etat des lieux de la politique culturelle régionale

### **Supports extérieurs de visibilité**

A l'heure actuelle, le seul support extérieur de communication disponible à l'année pour le Conseil régional est la vitrine de ses nouveaux locaux, Grand-Rue 24 à Nyon. En attendant la concrétisation d'une utilisation dans le cadre de la stratégie de communication 2018, elle a été consacrée en

2017 à l'exposition de travaux artistiques valorisant différentes facettes des activités régionales, comme la filière bois et la transition énergétique.

[+] Voir aussi rubrique « Culture »

### **Marketing mobilité**

Le Conseil régional a adressé un sondage aux communes membres, de juillet à septembre 2017, à la suite d'une première séance avec elles autour des actions de promotion et de communication pour la mobilité. Cette démarche a permis d'effectuer un état des lieux qualitatif des pratiques en termes de plans de mobilité communaux, avantages pour les habitants et supports de communication mobilité dans chaque commune.

Plusieurs offres combinées et actions incitatives ont été mises en place en 2017, en partenariat avec les acteurs culturels. Deux offres ont été reconduites : la distribution de 100 bons pour une carte journalière PubliBike (DayBike) à Visions du Réel et 100 billets Mobilis offerts à l'occasion des Animations du marché (information mobilité et offres sur le stand « Nyon région l'esprit mobile », qui a permis de renseigner plus de 50 visiteurs). Un rabais de 50% a été proposé à la population sur la location d'un vélo

électrique à l'Office du tourisme de Saint-Cergue, en promotion de la découverte du Parc Jura vaudois en e-bike (une dizaine de forfaits ont été vendus). En juillet 2017, 150 billets Mobilis et une quinzaine de bons PubliBike ont été mis à disposition des visiteurs intéressés de l'OpenAir Château de Prangins. En août, 150 billets Mobilis et 30 cartes journalières PubliBike ont été mis à disposition du staff et des visiteurs du Festival far°.

Une réflexion autour d'un concept de « carnet d'avantages loisirs » a également été initiée en partenariat avec les transporteurs. Ce support regroupera dès 2018 diverses offres de loisirs destinées aux usagers des transports publics et des vélos en libre-service.

Le kit d'information mobilité est une fourre via laquelle le Conseil régional regroupe les horaires, des informations et des offres au sujet de la mobilité. En 2017, les messages de la page de garde ont été retravaillés, une nouvelle impression et diffusion de ce support auprès de communes et partenaires.

Pour accompagner l'introduction de l'horaire 2018, quelque 15'500 plans des réseaux (zcards) et 8000 flyers tout-ménage ont été imprimés et dif-

fusés dans les communes et auprès des partenaires en décembre 2017.

En partenariat avec le Parc Jura vaudois et dans le cadre de l'inauguration des lignes touristiques à destination des 3 cols, un stand a été tenu à La Givrine en présence de NStCM pour accueillir le grand public. Des cartes journalières NStCM ont notamment été mises à disposition des personnes inscrites aux animations sur place.

## PARTENARIATS

Transporteurs (« Nyon région l'esprit mobile ») :

- CFF
- CarPostal
- TPN
- NStCM
- PubliBike

Offres combinées transports publics et loisirs :

- Nyon Région Tourisme
- Parc Jura vaudois
- Visions du Réel
- Festival far°
- Château de Prangins

Guichet Mobile, point d'information mobilité (PMiE) :

- Commune d'Eysins
- SuisseEnergie
- Association Pro-Jet

## MONITORING DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

---

Un cadre pour la gestion de la base de données qui alimente le monitoring régional a été posé. Le Conseil régional se dote d'une structure centralisée évolutive pour optimiser l'actualisation des données et des indicateurs.

### **Données et géodonnées**

La base de données a été entièrement mise à jour et enrichie de statistiques concernant notamment les abonnements aux transports publics. De nouvelles géodonnées ont été acquises : recensement architectural, itinéraires Suissemobile, inventaire cantonal des chemins de randonnées pédestres. Les principales mises à jour de données géographiques concernent les zones d'affectation du sol, les surfaces d'assolement, le réseau de transports publics de la région, les zones industrielles et artisanales. Ce travail alimente et accompagne les projets conduits par le Conseil régional.

### **Géoportail**

A l'instar d'autres régions (Riviera, ARCAM), des premières réflexions autour la création d'un géoportail régional ont eu lieu en 2017. Des échanges

se sont produits au niveau technique entre le Conseil régional et l'unité de géomatique de la Ville de Nyon. Un approfondissement de la faisabilité sera nécessaire au cours de l'année 2018.

### **Géofab Grand Genève**

Le projet Géofab a été lancé en avril 2017, afin de faciliter l'accès et l'utilisation de géodonnées transfrontalières suisses et françaises. Les lauréats des appels à projets peuvent accéder gratuitement aux géodonnées et bénéficier de journées d'expertises pour accompagner le développement de leurs projets. En 2017, deux appels à projets ont eu lieu. Le Conseil régional est représenté au COFIL élargi qui définit notamment les thèmes traités lors des appels à projets.

[+] Résultats disponibles sur : [geofab-grandgeneve.org](http://geofab-grandgeneve.org)

### **Monitoring Grand Genève**

Les 74 mesures couvrant le périmètre PACA Genève-Rolle ont été mises à jour pour l'interface du Grand Genève. Les mesures de mobilité, d'urbanisme et de l'environnement du district de Nyon ont également été intégrées, sous forme de géodonnées.

Dans le but d'améliorer et valoriser les géodonnées, un Story Maps a été dé-

veloppé dans le cadre du Grand Genève. Cette « carte de narration » permet d'associer du texte et des images aux cartes thématiques, de manière intuitive et dynamique. Le Story Maps Grand Genève présente des projets des territoires franco-valdo-genevois.

## Coopération

Le Conseil régional participe au comité de pilotage de l'Observatoire statistique transfrontalier (OST), qui assure les activités de suivi et d'enrichissement de l'information statistique publique pour le territoire franco-valdo-genevois et l'espace transfrontalier genevois. Chaque année, 4 thématiques transversales posant le regard sur les problématiques au cœur de l'agglomération du Grand Genève font l'objet de publications.

En qualité de membre de l'Association pour le Système d'information du territoire vaudois (ASIT-VD), le Conseil régional a participé en 2017 à une conférence organisée au Forum SITG (Système d'information du territoire à Genève) et dédiée aux géodonnées.

## Cartographie

L'équipe monitoring est en appui aux projets coordonnés par le Conseil régional. Elle est responsable de l'élaboration de cartes et de plans d'analyse

ou de synthèse pour l'aide à la décision. En 2017, les projets principalement concernées ont été la mobilité, l'environnement, le tourisme, Télé-Dôle, la culture et la gestion des zones artisanales et industrielles.

## ORGANISATION

---

### Comité de direction (CoDir)

Dans le courant de l'année 2017, Françoise Tecon-Hebeisen, municipale à Rolle et chargée de la planification territoriale au sein du Comité de direction a fait part de sa démission pour cause de surcharge de travail. Frédéric Mani, syndic de Dully, l'a succédé dans cette fonction à la suite de son élection en septembre 2017.

Le Comité de direction a siégé à 22 reprises. Il a soumis 19 préavis au vote du Conseil intercommunal.

Composition :

*Président*

Gérald Creteigny, syndic de Gland

*Vice-président, Économie*

Daniel Rossellat, syndic de Nyon

*Vice-président, Investissements régionaux et relations avec les communes*

François Roch, syndic de Perroy

### *Finances et RH*

Chantal Landeiro, syndique de Le Vaud

### *Communication et relations publiques*

Dominique-Ella Christin, municipale à Prangins

### *Culture, tourisme et sport*

Gérard Produit, syndic de Coppet

### *Mobilité*

Pierre Graber, syndic de Saint-Cergue

### *Environnement et ressources régionales*

François Debluë, syndic de Founex

### *Planification territoriale*

Françoise Tecon-Hebeisen, municipale à Rolle, jusqu'à septembre  
Frédéric Mani, syndic de Dully, depuis septembre

### *Secrétaire du CoDir*

Patrick Freudiger, secrétaire général du Conseil régional

## **Conseil intercommunal (CI)**

Le bureau du Conseil intercommunal s'organise dans le but d'améliorer le fonctionnement des séances en contenant leur durée et en les rendant plus efficaces au niveau du contenu. A cet effet, un système numérique

d'enregistrement des présences a été testé en 2017, permettant de réduire le temps d'inscription des délégués et de vérifier plus efficacement le quorum.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 4 reprises et a accepté tous les préavis déposés par le CoDir. Un nouveau règlement du Conseil intercommunal a été élaboré et validé pour une mise en œuvre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Préavis adoptés en 2017 :

- 28-2017. Demande de crédit de CHF 50'000 pour la refonte du site internet et de l'identité visuelle, éléments clés de la stratégie de communication
- 27-2017. Budget 2018
- 26-2017-DISREN. Demande de crédit de CHF 90'120 pour l'étude de projet d'extension du Musée du Léman
- 25-2017-DISREN. Demande de crédit de CHF 260'772 pour la réalisation de la première étape d'un pôle de tourisme de nature à la Givrine
- 24-2017. Demande de crédit de CHF 36'000 pour accompagner le Conseil des jeunes du district de Nyon pour une phase expérimentale de 3 ans
- 23-2017-DISREN. Demande de crédit de CHF 1'298'600 TTC

pour la réalisation des travaux de réaménagement de la Route Suisse (RC1) à Mies, Tannay, Coppet et Founex

- 22-2017-DISREN. Demande de crédit de CHF 459'337 pour le financement du passage inférieur de la gare de Gland
- 21-2017. Révision du règlement du Conseil intercommunal
- 20-2017-DISREN. Demande de crédit de CHF 109'200 pour le financement de la mise en œuvre de la deuxième phase du réseau agro-écologique Frontière
- 19-2017-DISREN. Demande de crédit de CHF 97'197.75 pour le financement de la mise en œuvre de la deuxième phase du réseau agro-écologique ECO-Terre Sainte
- 18-2017. Reprise des actions de Télé-Dôle
- 17-2017. Demande de crédit de CHF 280'000 pour le développement du Casino Théâtre de Rolle sur quatre années
- 16-2017. Demande de crédit de CHF 69'125 pour le financement Grand Genève 2017
- 15-2017. Contribution de CHF 120'000 TTC sur le fonds régional TP pour l'expérimentation de paires de courses pour la période horaires 2018-2019
- 14-2017. Comptes 2016
- 13-2017. Participation de CHF 190'000 TTC du fonds régional TP affecté en faveur de mesures structurantes de promotion de la mobilité pour 2017 et 2018
- 12-2017-DISREN. Demande de crédit de CHF 55'000 pour l'étude de réalisation de la Maison des vins de la Côte
- 11-2017-DISREN. Demande de crédit de CHF 40'000 TTC pour l'étude de réalisation de la liaison modes doux entre la gare de Rolle et Mont-sur-Rolle
- 10-2017. Contribution de CHF 169'500 TTC du fonds régional TP affecté pour : A) L'aménagement de l'arrêt de bus Gilly, Condémines ; B) L'adaptation d'un carrefour à feux à la route des Quatre-Communes à Rolle pour la priorisation des bus
- 09-2016. Demande de crédit de CHF 75'000 pour l'aménagement des nouveaux locaux du Conseil régional

#### Postulats et interpellations :

- Interpellation de Pierre Wahlen :  
« Le financement solidaire des projets régionaux mis à mal »  
(traitement en 2018)

Composition du bureau :

*Présidente*

Valérie Jeanrenaud, syndique de Burtigny

*Secrétaire*

Katherina Repond, secrétaire municipale de Burtigny

### **Secrétariat régional**

Le début de l'année 2017 a été marqué par le déménagement dans les nouveaux locaux, qui se révèlent très fonctionnels. Le Secrétariat régional est désormais regroupé dans le même site, à Grand-Rue 24.

Les effectifs sont stables. Un délégué à la communication a été engagé en remplacement du poste d'assistant de communication.

## **NOUVEAU FONDS AFFECTÉ DISREN BUT OPTIONNEL**

---

Afin de présenter le Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN), le responsable du dicastère et le secrétaire général ont rendu visite à près de 30 communes au cours de l'année 2017, qui a marqué le commencement des votes de ce type de préavis.

Pour son premier exercice de mise en pratique, 8 préavis relevant d'un financement solidaire DISREN ont été validés par le Conseil intercommunal. Les 8 projets concernent respectivement les réseaux agro-écologiques (ECO Terre Sainte et Frontière), la Maison des Vins de la Côte, la liaison modes doux gare de Rolle-Mont-sur-Rolle, le passage inférieur de la gare de Gland, le réaménagement de la RC1, la réalisation d'un pôle de tourisme à la Givrine et l'extension du Musée du Léman.

La totalité des projets représente un montant de CHF 39'320'993, dont CHF 6'383'274 pour la part régionale (cercle porteur CHF 3'973'004 et cercle solidaire CHF 2'410'270).

La commune de Grens est la 38<sup>e</sup> commune à avoir adhéré au DISREN en juin 2017.

[+] [regionyon.ch/disren](http://regionyon.ch/disren)

## **GRAND GENÈVE**

---

### **Gouvernance**

En 2017, un nouvel organigramme a été validé par le Bureau et l'Assemblée du Grand Genève (huit partenaires). Il introduit des groupes de travail politique thématiques : urbanisation, mobilité, environnement. Trois repré-

sentants des territoires français, genevois et vaudois se rencontrent plusieurs fois par année pour prévoir les objectifs des politiques sectorielles, le programme ainsi que la coordination stratégique des groupes de travail des études phares. En novembre et décembre se sont tenues les premières rencontres des groupes urbanisation et mobilité. Le Conseil régional du district de Nyon représente le territoire vaudois dans les trois groupes.

Organe de la société civile qui regroupe environ 70 organismes, le forum d'agglomération s'est renouvelé après quatre ans de fonctionnement. Le nouveau bureau et les trois collèges (économie, social et culture, environnement) se sont constitués en septembre, autour un programme de travail.

### **Communauté transfrontalière de l'énergie (CTE) et Assises européennes de la transition énergétique**

En janvier 2017, le Grand Genève a été sollicité par Bordeaux métropole, la Communauté urbaine de Dunkerque et l'Agence de l'environnement et de la transition énergétique (ADEME) du Gouvernement français pour rejoindre le groupe des organisateurs des Assises européennes de la transition

énergétique, qui se déroulent chaque année depuis 20 ans. Sous l'égide de la Communauté transfrontalière de l'énergie (CTE), à laquelle participe le Conseil régional, l'année a été consacrée à l'organisation de ce congrès avec une forte implication de l'équipe Grand Genève. Pour le Conseil régional du district de Nyon, elle a permis une collaboration rapprochée avec le Service de l'énergie de l'Etat de Vaud. Les organisateurs ont prévu 3000 participants pour les 120 événements de Palexpo (le « IN »), début 2018. Le Conseil régional et l'Etat de Vaud y ont prévu un stand commun, la « Maison vaudoise », présentant les innovations de la recherche vaudoise (différents partenaires, dont les hautes écoles) en matière d'évolution des comportements. Un carrefour des métiers a aussi été imaginé pour les étudiants autour des nouveaux métiers de la transition énergétique (13 établissements scolaires invités dans le district). Pour accompagner le congrès, les territoires organisateurs ont mis à l'agenda 80 événements associatifs et culturels dans le cadre d'un volet « OFF » : 15 de ces rendez-vous ont été organisés dans 7 communes du district de Nyon (avec 25 partenaires), dans le cadre d'une programmation menée par le Conseil régional.

## **Développement des projets**

Au début 2017, l'Arrêté fédéral sur la création d'un fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération a été accepté, ouvrant ainsi un financement pérenne aux projets d'agglomération. Il entre en vigueur pour le financement du projet de 3<sup>e</sup> génération déposé en 2016.

Le Conseil régional contribue au développement de nombreuses études conduites dans les thématiques de la mobilité, de l'environnement et de l'urbanisation, ainsi qu'aux démarches centrées sur les secteurs géographiques, les démarches PACA, pour le district le périmètre d'aménagement concerté d'agglomération Genève-Rolle. La démarche PACA d'ensemble (huit PACA pour le Grand Genève) a été primée lors du congrès des villes européennes Urbact City Festival, en octobre à Tallinn (Estonie).

Une convention a été signée entre le Conseil régional et le Service du développement territorial (SDT) de l'Etat de Vaud qui confirme l'organisation déjà en place pour assurer la participation technique vaudoise au Grand Genève. Antérieurement, la convention était signée avec le Service de la promotion économique (SPECO).

## **Mise en œuvre des mesures cofinancées**

L'année 2017 a permis la validation des principes de cofinancement régional DISREN de plusieurs mesures d'agglomération : préavis 23-2017-DISREN pour la réalisation des travaux d'aménagement de la Route Suisse (RC1) à Mies, Tannay, Coppet et Founex ; préavis 22-2017-DISREN pour le financement du passage inférieur de la gare de Gland ; préavis 11-2017-DISREN pour l'étude de réalisation de la liaison modes doux entre la gare de Rolle et Mont-sur-Rolle. D'autres sont en préparation pour les mesures nyonnaises, notamment.

Le Conseil régional du district de Nyon pilote les mesures d'agglomération intercommunales jusqu'à la phase de projet et il accompagne les porteurs de projet pour les mesures de leur compétence. Au total, on compte 10 mesures pour les projets d'agglomération 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> génération (dont le cofinancement fédéral est entériné dans des accords de prestations) et 10 mesures pour le projet de 3<sup>e</sup> génération soumis en 2016 pour évaluation par la Confédération. Les résultats seront connus au cours de l'année 2018.

## CONSEIL DES JEUNES

---

Dès le début de l'année 2017, un groupe de travail constitué de jeunes motivés, du Conseil régional du district de Nyon et de l'Etat de Vaud s'est réuni pour étudier la question d'un accompagnement du Conseil régional d'une structure permettant aux jeunes du district de débattre, d'être consultés et de proposer des projets par et pour la jeunesse. En septembre, le Conseil intercommunal a accepté un préavis prévoyant un crédit de CHF 12'000 par an pour l'accompagnement du Conseil de jeunes du district de Nyon sur une période d'essai de 3 ans. Une convention déterminant le mode de collaboration entre le Conseil régional et le Conseil de jeunes a pu être signée à la fin de l'année.

Durant ces 3 ans, le Conseil de jeunes proposera un budget au Conseil régional pour le soutien de projet de jeunes et pour son fonctionnement. Cette structure établie sous forme d'association fonctionne de façon indépendante, bien qu'elle entretient un lien étroit avec le Conseil régional.

## SOFREN

---

Le Conseil d'administration (CA) de la Société foncière de la région nyon-

naise (Sofren) SA a été renouvelé en 2017, à la suite du changement de législature intervenu à l'été 2016. En 2017, il se compose de François Debluë (président), Chantal Landeiro, Daniel Rossellat, François Roch et Patrick Freudiger (administrateurs). Le CA s'est réuni à 2 reprises et a convoqué les communes actionnaires pour l'Assemblée générale le 9 février 2017.

Cinq dossiers sont à l'étude. L'un concerne la relocalisation d'Agroscope et la recherche d'un accord avec l'Office fédéral de la construction et de la logistique (OFCL) pour les terrains nécessaires au projet de RDU. Un second dossier est lié à l'achat d'un terrain aux Dappes pour permettre l'implantation d'un bâtiment d'accueil et d'un parking qui doivent être réalisés par Télé-Dôle SA. Un troisième dossier concerne l'élaboration d'un Pôle bois. Les deux derniers dossiers concernent des acquisitions foncières pour la réalisation de zones d'activités artisanales intercommunales. La Sofren présente son rapport d'activités à ses membres lors de l'Assemblée générale annuelle.

[+] Voir aussi le rapport d'activités de la Sofren

## TÉLÉ-DÔLE

---

Le rapport de gestion est produit pour chaque saison. Le rapport de la saison 2016-2017 a été validé par l'Assemblée générale de Télé-Dôle SA au mois de décembre 2017.

**[+]** Rapport de gestion de Télé-Dôle disponible sur :  
[teledole.ch](http://teledole.ch) > La société

## GLOSSAIRE

---

AADAEV	Association pour le développement économique de la Vallée de Joux
AGRIDEA	Association suisse pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural
ARCAM	Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges
CARRE	Coopérative des abattoirs de Rolle et Environ
COBS	Certificat d'Origine Bois Suisse
CODEV	Coordination du développement économique vaudois
CoDir	Comité de direction du Conseil régional
Far°	Festival far° des arts vivants
FRET	Fonds régional d'équipements touristiques
GLCT	Groupement local de coopération transfrontalière
OFCL	Office fédéral des constructions et de la logistique
OFROU	Office fédéral des routes
OQE	Ordonnance fédérale pour la qualité écologique
PACA	Périmètre d'aménagement concerté d'agglomération
PDRA	Projet de développement régional agricole
PDRN	Plan directeur régional du district de Nyon
RC1	Requalification de la route cantonale entre Mies et Founex
RDU	Route de distribution urbaine
SDAN	Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise
SDOR	Schéma directeur de l'Ouest rollois
SOFREN	Société foncière de la région nyonnaise
SOGESTAR	Société de gestion de la Station des Rousses
SPECo	Service de la promotion économique et du commerce
TP	Transports publics
VDR	Visions du Réel
VLS	Vélos en libre-service





Conseil régional du district de Nyon  
Grand-Rue 24  
CH-1260 Nyon  
022 361 23 24  
[www.regionyon.ch](http://www.regionyon.ch)